



Communiqué de presse

Office national des Pensions : le Rapport annuel 2009 est publié

Dans son Rapport annuel, l'Office national des Pensions relève une augmentation du nombre de carrières mixtes et de carrières salariés purs. Par contre, le nombre de carrières indépendants purs continue de diminuer. On note également une augmentation du nombre de pensions « isolées » et une baisse des pensions de ménage et de survie. L'ONP a également concrétisé plusieurs projets en 2009, notamment pour mieux informer les citoyens qui ont une carrière mixte.

L'ONP vient de publier son rapport annuel 2009. Celui-ci est téléchargeable en format PDF à partir du site web de l'ONP www.onp.fgov.be. S'inscrivant pleinement dans une démarche écologique, l'ONP propose son rapport annuel uniquement en format électronique.

Plus de carrières mixtes, moins de pensionnés avec une carrière pure d'indépendant

Sur les 5 dernières années, le nombre de pensionnés ayant une carrière d'indépendant pure a diminué de 6%. En ce qui concerne le nombre de pensionnés ayant une carrière mixte, c'est-à-dire qui ont travaillé dans au moins deux régimes (salarié, indépendant et/ou fonctionnaire), l'augmentation est de près de 4%.

Plus de pensions au taux « isolé », moins de pensions de survie

Les pensions sont attribuées selon deux taux : « isolé », lorsque la pension est versée à une seule personne, ou « de ménage », lorsque la pension est versée au chef de famille. Sur ces 5 dernières années, on constate que le nombre de pensions « isolées » a augmenté de 9,18% tandis que les pensions versées au chef de famille se font plus rares (-3,16%). On note également une baisse (-5,19%) au niveau des pensions de survie (attribuées aux veufs/veuves, suite au décès de leur conjoint).

L'ONP informe plus et mieux

L'ONP ne fait pas qu'attribuer et payer les pensions, il informe également le citoyen. L'ONP s'est engagé à développer de manière équivalente 4 canaux de communication (face-à-face, téléphone, internet et correspondance). C'est au citoyen de choisir le moyen d'information qui lui convient le mieux :

- La **Ligne verte** (ligne téléphonique gratuite) a reçu 1 568 840 appels ;
- Le **site web** www.onp.fgov.be a été visité par 549 208 internautes qui en ont consulté 3 765 612 pages ;
- Les Bureaux régionaux et les permanences locales ont reçu 176 148 **visiteurs** ;
- Le Centre de contact a répondu à 49 280 **courriers** écrits et 134 393 **brochures d'information** ont été téléchargées ou envoyées.

Des projets pour améliorer le service au citoyen

Dans le but d'encore mieux informer les citoyens qui ont une carrière mixte, l'ONP a ouvert 20 Pointpensions en collaboration avec l'INASTI et le SDPSP. Ces Pointpensions permettent au citoyen qui a travaillé dans plusieurs régimes de rencontrer les experts des 3 institutions de pension en un seul et même endroit.

L'ONP a également entrepris en 2009 la réalisation d'une application qui donnera la possibilité au citoyen de consulter son dossier de pension en ligne à partir de 2010. Avec le lancement de MyPension en 2010, l'ONP entre de plein pied dans l'e-government.

Pour plus d'infos...

Ligne verte gratuite : 0800 50 256 (en semaine, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h)

Site web : www.onp.fgov.be

e-mail : info@onp.fgov.be

Adresse postale : Tour du Midi - 1060 Bruxelles

Bureaux régionaux et permanences : pour connaître les lieux et heures d'ouverture,
consultez le site www.onp.fgov.be ou appelez le 0800 50 256